

# Fiche familiale d'inscription

## Accueil périscolaire - Pause Méridienne

### Année scolaire 2026 - 2027

Inscription à retourner avant le 30 juin 2026



### La famille :

Informations famille	Représentant légal 1	Représentant légal 2
NOM - Prénom		
Adresse postale		
Courriel		
N° allocataire CAF ou MSA		
Téléphone portable		
Téléphone travail		

### Le ou les enfant.s :



NOM - Prénom	Date de naissance	École fréquentée		Classe
		<input type="checkbox"/> Pierre Menanteau	<input type="checkbox"/> Sacré Coeur	
		<input type="checkbox"/> Pierre Menanteau	<input type="checkbox"/> Sacré Coeur	
		<input type="checkbox"/> Pierre Menanteau	<input type="checkbox"/> Sacré Coeur	
		<input type="checkbox"/> Pierre Menanteau	<input type="checkbox"/> Sacré Coeur	

### Information de santé de l'enfant :



NOM - Prénom	Cochez la case		Information de santé de l'enfant (fournir les ordonnances) Précisez
	Oui	Non	
Allergies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Intolérance alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Projet d'accueil individualisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

### Inscription obligatoire à la Pause méridienne :

(Cochez les cases des jours concernés ou occasionnel)

NOM - Prénom	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel	A compter de
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le demi-tarif est appliqué à partir du 3ème enfant - sauf pour les prestations < à 1€

### Inscription obligatoire à l'accueil Périscolaire :

(Horaires de l'accueil périscolaire : 7h15-8h35 et 16h30-18h45)

NOM - Prénom	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le demi-tarif est appliqué à partir du 3ème enfant - sauf pour les prestations < à 1€.

## Facturation des services :

La tarification des services est personnalisée au regard de votre quotient familial ce qui permet de déterminer le tarif de la prestation de service pour chaque famille dans la limite toutefois d'un tarif minimum et d'un tarif maximum.

## Pour les Dompierrois :

La pause méridienne (repas + surveillance éducative) tarif de 0.50€ à 6.50€

PAI ou fermeture du restaurant scolaire mais prise en charge des enfants tarif de 0.28€ à 3.61€

Le ¼ d'heure de l'accueil périscolaire, le goûter, le petit déjeuner, tarif de 0.13€ à 0.70€.

Après la fermeture à 18h45, en cas de retard : tarif unique de 2€ le premier ¼ d'heure puis 4€ par ¼ d'heure suivant.

## Hors commune :

La pause méridienne (repas + surveillance éducative) tarif de 1€ à 7.80€

PAI ou fermeture du restaurant scolaire mais prise en charge des enfants tarif de 0.56€ à 4.33€

Le ¼ d'heure de l'accueil périscolaire, le goûter, le petit déjeuner, tarif de 0.33€ à 0.87€

Après la fermeture à 18h45, en cas de retard : tarif unique de 3€ le premier ¼ d'heure puis 6€ par ¼ d'heure suivant.

Votre tarif est consultable sur le site internet de la Mairie :

[www.dompierre-sur-yon.fr](http://www.dompierre-sur-yon.fr) rubrique « Grandir », « Scolarité », « Restaurant scolaire »

## Modalités de paiement au Trésor Public :

Possibilité de paiement par chèque bancaire, carte bancaire, virement bancaire ou en espèces auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (dans la limite de 300€). Si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique, merci de compléter l'autorisation de prélèvement ci-dessous :

NOM, Prénom et adresse du débiteur	Nom et adresse du créancier	Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter
	<b>Trésor Public</b> <b>30 rue Gaston Ramon</b> <b>85000 La Roche-sur-Yon</b>	
IBAN	BIC	Date et signature :

## Informations importantes :

• **Pièces à joindre obligatoirement au dossier :** pièce d'identité en cours de validité, attestation d'assurance scolaire, attestation CAF, RIB si prélèvement automatique, Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) pour les enfants allergiques ou intolérants, fiche sanitaire de liaison pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire.

• La présente fiche familiale d'inscription et tous les documents demandés sont à remettre en Mairie, au Centre de Loisirs et d'Accueil Périscolaire, au restaurant scolaire ou par mail : [restaurant.scolaire@dompierre-sur-yon.fr](mailto:restaurant.scolaire@dompierre-sur-yon.fr)

## Autorisations parentales :

J'autorise la commune, via le logiciel sécurisé en lien avec la CAF, à consulter et à mettre à jour mon quotient familial (QF), dans le respect de la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD). Si vous cochez « non », merci de transmettre votre attestation CAF au moment de l'inscription, puis celle de janvier de l'année N+1. Sans ce document, le tarif le plus élevé sera appliqué. oui  non

J'autorise les services municipaux à photographier mon/mes enfant-s dans le cadre de leurs activités ou pour parution dans le bulletin municipal de la commune de Dompierre-sur-Yon : oui  non

J'autorise les services municipaux à prendre toute mesure en cas d'urgence : oui  non

J'autorise mon enfant à rentrer seul de l'accueil périscolaire du soir : oui  non

J'atteste avoir pris connaissance et accepté le Règlement intérieur consultable sur le site internet de la Mairie : [www.dompierre-sur-yon.fr](http://www.dompierre-sur-yon.fr), rubrique "Grandir > Scolarité > Ecoles".

Date :

Signature :

